



L'intention frauduleuse dans un faux de documents bancaires

Par **palla**, le **28/12/2011** à **09:06**

Bonjour,

Un agent de banque a falsifié des documents d'un client en utilisant les imprimés de la banque mais il a signé ces documents et utilisé son cachet .

Est il obligatoirement demandé de démontrer d'une façon indépendante son intention frauduleuse parce qu'il aurait agit au nom de la banque et dans ce cas il n'aurait aucune responsabilité et le litige serait une affaire commerciale et non pas pénale?

Mes remerciements

Par **chaber**, le **28/12/2011** à **09:33**

bonjour

Si l'agent avait voulu vraiment fraude en son nom, il n'aurait pas utilisé des papiers bancaires, ni mis son cachet et sa signature.

S'il y a une action à intenter c'est contre la banque qui est responsable de ses salariés.